

Noël aux Gratte-Ciel 2024

Du vendredi 13 au mardi 24 décembre 2024 inclus

APPEL A CANDIDATURE - Chalets

L'édition 2024 de « Noël aux Gratte-Ciel » - Village Artisanal, se déroulera du **vendredi 13 au mardi 24 décembre 2024 inclus**. Les horaires d'ouverture du marché sont prévus à ce jour comme suit (sous réserve de modifications) :

	Ouverture	Fermeture
Vendredi 13 décembre	15h	19h30
Samedi 14 décembre	11h	19h30
Dimanche 15 décembre	11h	19h30
Lundi 16 décembre	11h	19h30
Mardi 17 décembre	11h	19h30
Mercredi 18 décembre	11h	19h30
Jeudi 19 décembre	11h	19h30
Vendredi 20 décembre	11h	21h
Samedi 21 décembre	11h	19h30
Dimanche 22 décembre	11h	19h30
Lundi 23 décembre	11h	19h30
Mardi 24 décembre	11h	17h

Des chalets seront disposés sur l'avenue Henri Barbusse. Comme les années précédentes, ce marché proposera exclusivement des produits artisanaux et locaux.

Quelques chalets seront réservés à des Associations de Solidarité Internationale afin de vendre des produits artisanaux, se faire connaître et récolter des fonds pour soutenir leurs projets. Cet appel à candidature concerne ces chalets.

Il est prévu cette année une soirée nocturne sur l'ensemble de la période. Cette soirée est aujourd'hui positionnée le vendredi 20 décembre. Ces soirées nocturnes se termineront à 21h. Cette soirée pourra être positionnée à un autre temps.

Si vous souhaitez disposer d'un chalet sur une ou plusieurs journée(s), merci de remplir l'appel à candidature suivant et nous le retourner **avant le 6 septembre 2024** par mail : maelys.cellier@mairie-villeurbaine.fr.

Il est demandé aux candidats de compléter leur demande de chalet en enrichissant leur réponse avec des éléments/intention de décoration du chalet qu'ils occuperont.

1/ PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association		
Objet de l'association		
Personne référente pour le chalet et/ou l'animation	Nom et prénom	
	Fonction dans l'association	
	E-mail	
	N° téléphone portable	

Présentation en quelques lignes de l'association pour les supports de communication (dates de création, actions menées, etc.) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

2/ DEMANDE DE CHALET

Les chalets sont réservés aux associations **villeurbannaises de solidarité internationale.**

Les bénéfices réalisés pendant le marché doivent permettre de soutenir des projets. Merci de préciser en détail quel(s) projet(s) va être soutenu :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Les produits proposés doivent impérativement être artisanaux et majoritairement « fait-mains ».

Produits proposés	Origine	Prix de vente (ou gamme de prix)	Commentaires

Afin de répondre à la majorité des demandes, chaque association disposera d'un certain nombre de jours. Les associations souhaitant partager leurs chalets pourront bénéficier d'un créneau plus long.

Merci de préciser :

- Le nombre de jours souhaités :
- Les dates ou périodes souhaitées :
- Si vous désirez partager votre chalet avec une autre association ou non :

Nous faisons au mieux pour contenter la majorité des associations et pour cette raison, nous sommes parfois contraints de proposer des dates différentes de celles demandées. Dans tous les cas nous vous contacterons pour trouver le meilleur compromis possible...

Merci d'avance pour votre compréhension !

Les demandeurs s'engagent à occuper leur chalet sur l'intégralité des plages horaires d'ouverture du marché de Noël les jours de leur présence

Cet appel à candidature est à renvoyer impérativement

avant le 6 septembre 2024

par mail : maelys.cellier@mairie-villeurbanne.fr

ou par courrier :

Centre culturel et de la vie associative
Noël aux Gratte-Ciel
234 Cours Emile Zola
69 100 Villeurbanne